

COMITÉ DES MOBILITÉS ACTIVES DE PARIS CENTRE

15/11/2022

Devenez acteur des
mobilités actives à
Paris Centre



La Mairie de Paris Centre met en place un Comité des Mobilités Actives pour recueillir vos avis et propositions sur les futurs aménagements de l'espace public et les animations autour des mobilités.

Si vous souhaitez participer aux activités du Comité, inscrivez- vous sur cab-pariscentre@paris.fr avant le 1er octobre.

RAPPEL DE LA COMPOSITION DU COMITÉ

Présentations et comptes-rendus à retrouver sur [le site de la Mairie de Paris Centre](#)

Présidence

Florent Giry, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers

Boris Jamet-Fournier, Conseiller de Paris - Délégué d'arrondissement en charge du budget participatif, de la participation citoyenne, des conseils de quartier et de l'innovation

Services de la Ville

Selon l'ordre du jour :

Section territoriale de voirie

Mission vélo

Agence de la mobilité

Service aménagement des grands projets

Toujours :

Mairie de Paris Centre

Habitant.e.s tiré.e.s au sort

4 habitantes tirées au sort sur 75 candidatures

4 habitants tirés au sort sur 110 candidatures

(+ liste complémentaire)

Collège associatif

Associations de la Maison du Vélo : Velorution Paris Ile-De-France, Atelier Vélorution Bastille, Mieux se Déplacer à Bicyclette, AICV PARIS, Paris en Selle

Associations du Collectif Place aux Piétons :

60 Millions de Piétons, Rue de l'Avenir, Fédération française de Randonnée pédestre

+ association Femmes en mouvement

Conseil local du handicap

Le premier CLH de Paris Centre a eu lieu le 12 février.

Deux membres ont été tirés au sort pour rejoindre le comité des mobilités actives

ORDRE DU JOUR

1/ Plan climat : participation à la concertation sur les mobilités (*Amina Bouri, élue de Paris Centre en charge du plan climat*)

Ce qui est attendu du comité : prendre connaissance de la démarche et des modalités de participation à la concertation

2/ Piétonisation de la contre-allée du Bd Beaumarchais

Ce qui est attendu du comité : échange sur le format de la concertation à venir, les contraintes et les critères d'identification des tronçons pertinents

3/ Aménagement cyclable rue Duphot

Ce qui est attendu du comité : prendre connaissance du projet issu de la concertation, remarques éventuelles sur le plan présenté

4/ Présentation du calendrier prévisionnel des projets d'aménagement

Ce qui est attendu du comité : éventuellement échange « à chaud » sur ce qui sera présenté

Retour sur la mise en œuvre des avis précédents

Comité du 12/05/2022

Aménagement cyclable rue de Bretagne : la section territoriale a initié les études et mis en évidence les très fortes contraintes liées aux normes pompiers : maintenir 4 m de chaussée libre, et permettre de garer les camion échelle à moins de 8m des façades des immeubles.

2 scénarios à l'étude :

- Contre sens cyclable de 2 m de large côté nord, avec bordure basse de 5 cm, et bande de stationnement au choix côté sud
- Contre sens cyclable de 1,70 m de large, avec bordure haute de 12 cm, et uniquement des zones de livraison côté sud (seul stationnement compté par les pompiers pour le calcul de la chaussée libre)

La Mairie de Paris Centre privilégie le premier scénario, mais c'est l'avis des pompiers qui sera déterminant.

Une réunion publique sera organisée début 2023 pour présenter le scénario confirmé, les travaux pourraient avoir lieu à l'été 2023.

Comité du 13/09/2022

- **Rue Duphot** : après échange avec la Mairie du 8^e arrondissement et les commerces (Ikea / Décathlon), l'option de piétonisation (B) du tronçon est retenue et présentée ci-après.
- **Rue de la Coutellerie** : l'option de piste unidirectionnelle protégée à contre-sens (A) est retenue pour lancer les études.

1) Qu'est-ce que le Plan Climat ?

- Le Plan climat est un **outil réglementaire** permettant à la collectivité de mettre en place une **politique d'atténuation et d'adaptation** au changement climatique.
- Le plan climat sera parisien, avec une **déclinaison spécifique par arrondissement**.

Concertation du 11 octobre au 15 décembre 2022



2024

Adoption du 3^{ème} Plan Climat

2050

Faire de Paris une ville neutre en carbone, résiliente et inclusive

1) Un plan climat autour de 3 axes : plus vite, plus local, plus social

1

ACCELERATION DE L'ACTION

Des actions concrètes à 2030 et des pilotes de projets identifiés

2

TERRITORIALISATION

Des actions localisées

3

RENFORCEMENT DU VOLET SOCIAL

Des actions en faveur des publics fragilisés

1) Une large concertation citoyenne pour élaborer le nouveau plan climat

Sensibiliser

Co-construire

Embarquer

- **Multiplicité** : recueillir un maximum d'avis,
 - en proposant de nombreux canaux de remontées d'informations
- **Diversité** : recueillir des avis de publics variés,
 - en adaptant les moyens de concertation aux cibles envisagées
- **Inclusivité** : toucher un public peu sensibilisé,
 - en adaptant la posture et le niveau des présentations au public

1) Des cibles nombreuses et des modalités de concertation adaptées à chacune des cibles



1) SAVE THE DATE : venez apporter vos idées lors d'un atelier de co-construction Plan Climat

Quoi ?

Atelier de co-construction le 01/12/2022 de 18h30 à 20h30 à la Mairie de Paris Centre

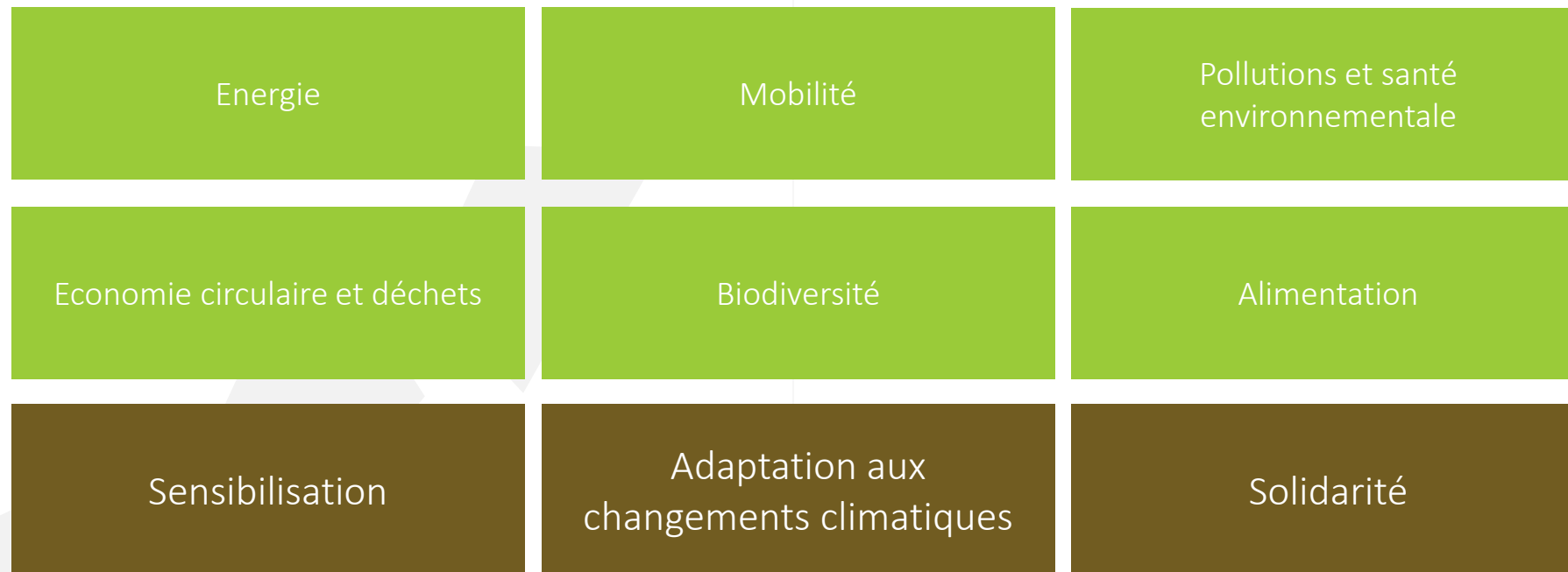
Qui ?

Les associations, les comités et les commerçants

Pourquoi ?

1. Comprendre vos enjeux spécifiques et éventuelles appréhensions
2. Répondre à vos questions
3. Collecter vos idées pour co-construire le plan climat

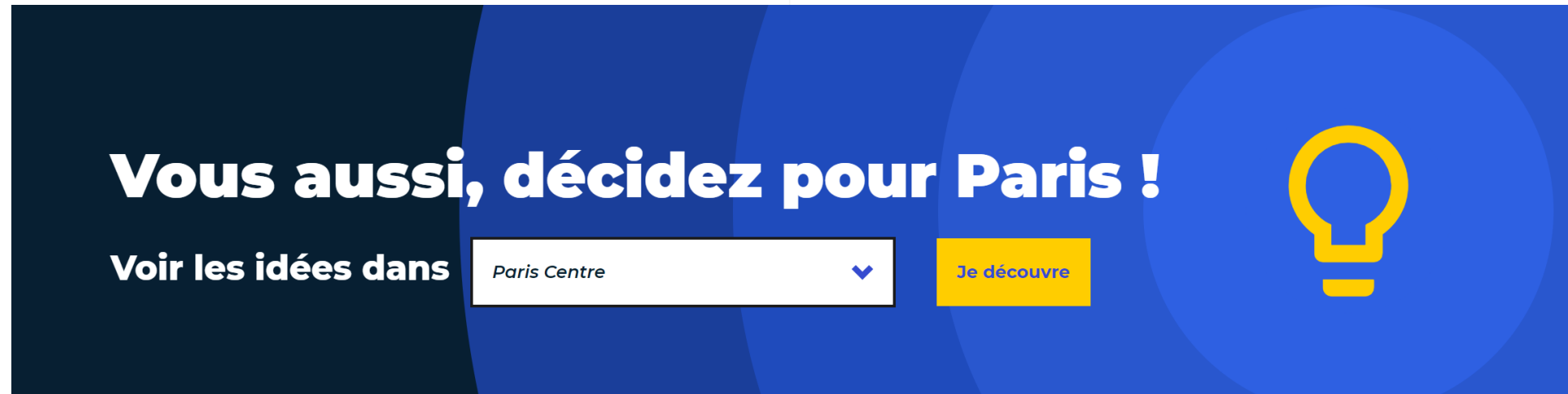
1) Des premières thématiques envisagées : 6 thématiques spécifiques & 3 transverses




- Ces thématiques pourront évoluer au fur et à mesure de la concertation

1) Une plateforme dédiée aux propositions

RENDEZ-VOUS SUR **DECIDER.PARIS.FR**



Vous aussi, décidez pour Paris !

Voir les idées dans 

[Je découvre](#)

Faire des propositions

Soutenir des propositions

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

1) Échange avec le Comité

Isabelle : demande de mise à disposition d'un dossier support de la concertation, pour avoir des discussions à la hauteur des enjeux

Réponse Mairie : des fiches actions et données sont prévues pour la concertation

Franck : comment est pris en compte le financement de ces opérations ?

Réponse Mairie : Il y a un budget dédié au Plan Climat avec une déclinaison territoriale, et des budgets propres aux divers projets qui y concourent.

2) Piétonisation de la contre-allée du Bd Beaumarchais

Contexte :

- Dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier », le référendum visant à choisir des projets à réaliser à concurrence de 100 000 € a conduit à retenir la piétonisation d'une partie de la contre-allée du boulevard Beaumarchais.

- Le projet était présenté en ces termes :

Le projet consiste à piétonniser et à végétaliser, sous réserve des études techniques, une ou plusieurs contre-allées du boulevard Beaumarchais aujourd'hui réservées au stationnement, côté Paris Centre. Le choix de la ou des contre-allées concernées sera effectué en concertation avec les habitants et acteurs locaux, et en fonctions des contraintes spécifiques à chaque site.

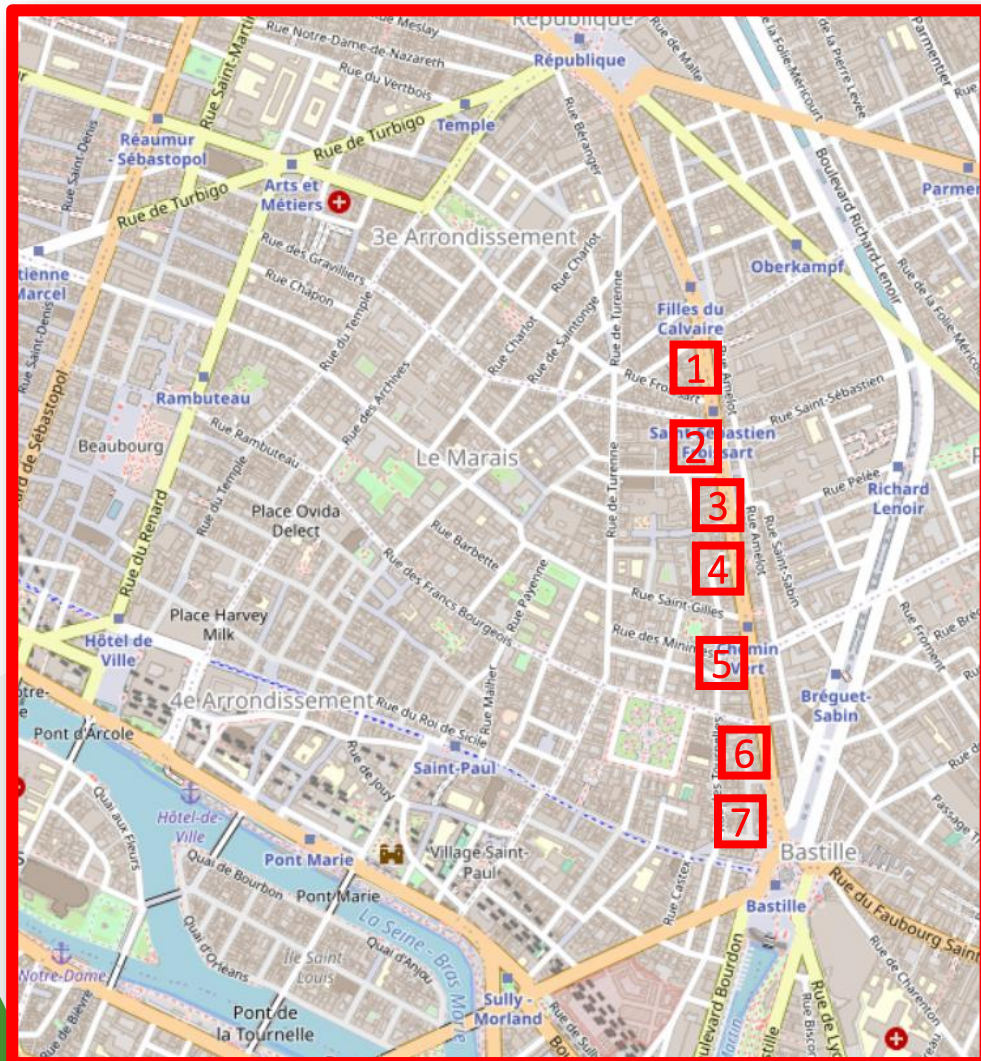
- La Mairie de Paris Centre souhaite ouvrir fin 2022 la concertation pour déterminer les contre-allées à retenir, et pouvoir définir le cahier des charges de l'aménagement à la section territoriale de voirie qui le conduira en 2023.



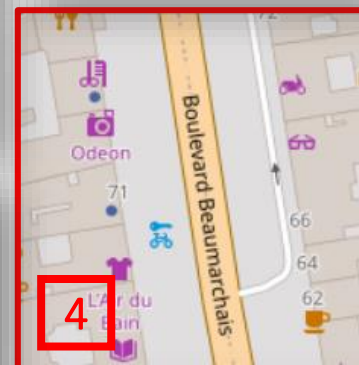
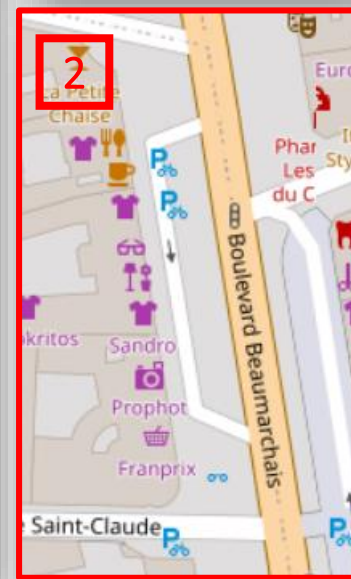
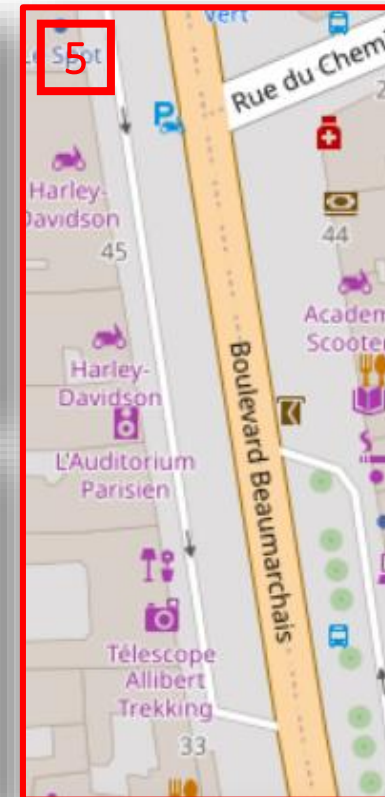
The screenshot shows a digital proposal card from the City of Paris. At the top, there is a red header with a white icon of a car and three people. Below this, the Paris City Council logo and the text 'Ville de Paris' and '22 novembre 2021' are visible. The main title of the proposal is 'Boulevard Beaumarchais: rendre piétonnes certaines con...'. The description states: 'Le projet consiste à piétonniser et à végétaliser, sous réserve des études techniques, une ou plusieurs contre-allées du boulevard B[...]'. The category is 'Mobilité (piétons, vélos, voit...' and the location is 'Marais / les Iles'. The budget is listed as '100 000 €'. At the bottom, there are two buttons: '11 commentaires' and '132 votes'.

2) Piétonisation de la contre-allée du Bd Beaumarchais

Contexte :



Source : OSM



2) Piétonisation de la contre-allée du Bd Beaumarchais

Contexte :



Source : Google Street View
juin 2022

2) Piétonisation de la contre-allée du Bd Beaumarchais

Contexte :

Des parties du boulevard n'ont pas de contres allées, ce qui donne à voir l'espace possible rendu aux piétons et les usages.



Source : Google Street View, juin 2022

2) Piétonisation de la contre-allée du Bd Beaumarchais

Contexte :

- La Mairie de Paris Centre imagine, à ce stade, une concertation basée sur une analyse multi-critère permettant de comparer les contre-allées avec des critères objectifs.
- Le cas échéant, il faut pouvoir déterminer les critères pertinents, qui doivent être variés et en nombre limités (pour ne pas rendre trop longue et complexe l'analyse et la compréhension par les participants à la concertation).
- Eventuellement, les critères peuvent être hiérarchiser pour départager des contre-allées qui auraient le même « score » global.
- Un tableau comparatif pourrait ainsi être soumis à la concertation pour recevoir les avis des riverains et usagers, et confirmer le choix des contre allées à piétonniser.
- En première approche, l'aménagement est facile à réaliser puisque la contre allée est déjà à niveau du trottoir : il suffirait de retirer les potelets qui la délimitent de l'espace piéton de long des façades, de bloquer les entrées / sorties et supprimer les marquages au sol de stationnement.

2) Échange avec le Comité

Rue de l'Avenir : Axe important pour le bus (n°91), demande si le projet concerne uniquement Paris Centre. Souhaite voir supprimer en priorité toutes les places de stationnement payant sur trottoir, avant maintien de l'accès livraisons pour éviter qu'elles aient lieu dans la voie bus. Végétalisation ponctuelle à étudier dans un 2^e temps.

Franck : ravi du projet, mais inquiétude en lien avec la présence de commerces (ex. Harley) qui nécessitent de maintenir des zones de livraison. Nécessité de cadrer les usages (notamment terrasses). Ce boulevard n'est pas considéré comme un lieu de destination piétonne.

Paris en Selle : content du projet pour les piétons, mais pas d'enjeu cyclable (une piste est attendue sur la chaussée principale). L'enjeu principal est de rendre l'espace aux piétons, plutôt qu'extension de terrasse. La végétalisation est également considérée comme une utilisation intelligente de l'espace.

Edouard : souhait d'une piste cyclable sur le boulevard et rappelle les contraintes des livraisons. Souhait d'étudier la végétalisation des contre-allées pour rendre le boulevard plus agréable.

Isabelle : belle promenade, mais obstacles actuellement pour les piétons. Propose de privilégier d'abord la longueur de la contre-allée piétonnisée, et la végétalisation dans un 2nd temps.

Alexandra : Il serait intéressant d'harmoniser avec le 11^e arrondissement et d'inclure l'autre partie du boulevard.

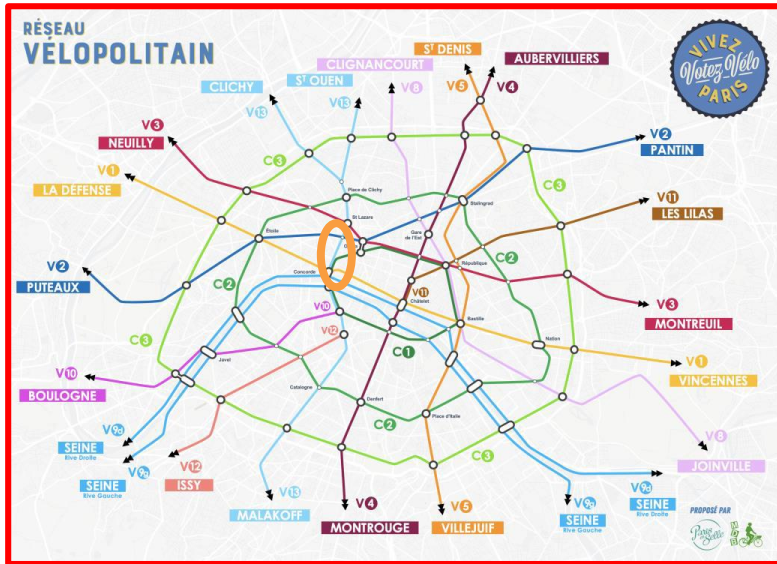
Réponse Mairie : le projet a été retenu au titre de « Embellir votre quartier » pour Paris Centre donc il ne concerne que ce côté du boulevard.

Synthèse des critères possibles : linéaire, nombre de places de stationnement payant supprimées, types de commerces (livraison, animation, terrasse), potentiel de végétalisation, présence de stations Vélib ou de recharge de véhicule qui sont coûteux à déplacer.

Aménagements possibles : piétonisation totale ou maintien d'un couloir pour livraison (mais sans stationnement). Le potentiel de végétalisation devra être étudié (contrainte réseaux).

3) Projet d'aménagement cyclable de la rue Duphot

Contexte :



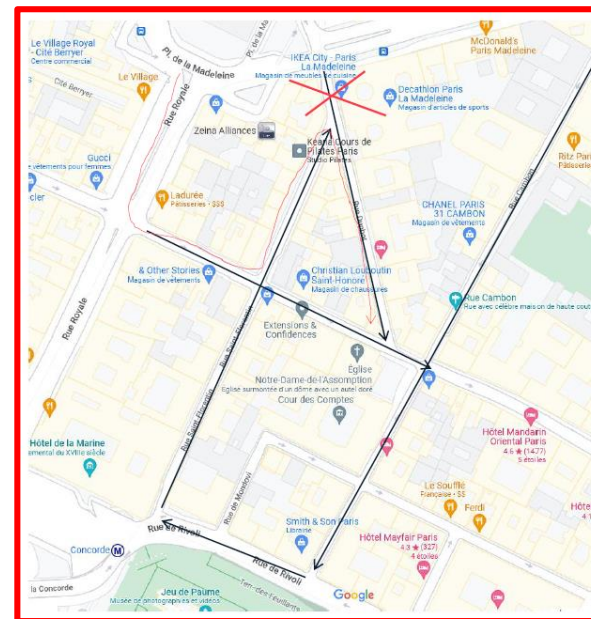
- L'itinéraire se situe sur l'axe de la ligne 13 du Vélopolitein. Le projet se situe entre la place de la Madeleine et la rue Chevalier de Saint-Georges.
- Cette voie est limitrophe du 1er et 8e arrondissements.
- La rue Duphot est de compétence Préfecture de Police. Pas de bus.
- L'aménagement existant avant 2020 est un double sens cyclable dans une voie avec une seule file de circulation et du stationnement des 2 côtés. En 2020, une partie du stationnement a été supprimé pour élargir la bande cyclable.

Aménagement retenu :

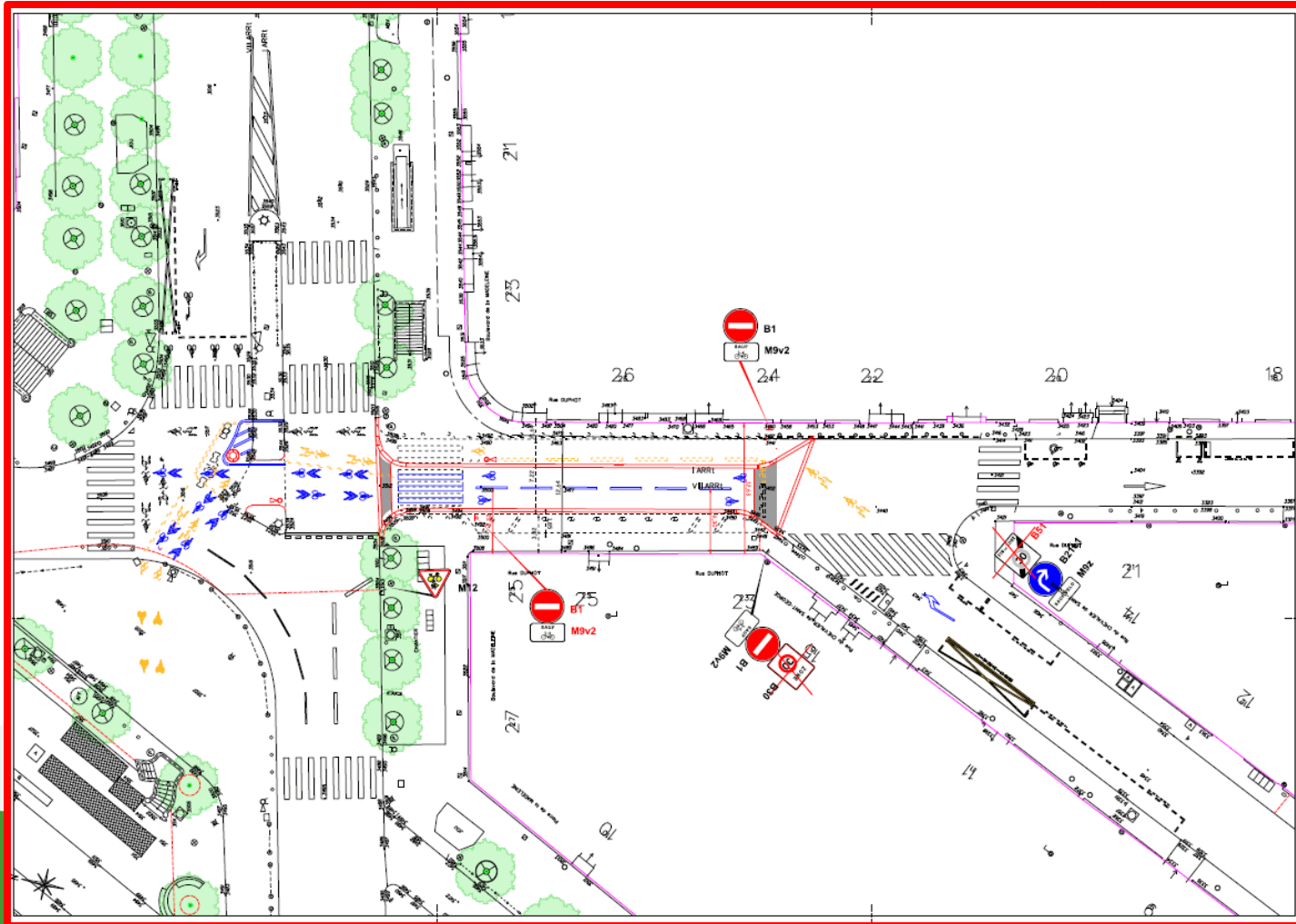
Fermeture à la circulation du tronçon entre bvd de la Madeleine et Chevalier Saint-Georges :

- Réduction de la largeur de la chaussée à 4m (vélos/secours)
- Suppression du stationnement 2RM
- Élargissement des trottoirs d'environ 3m en tout.

Après concertation des commerces, les livraisons de Ikea et Décathlon passent uniquement par le bvd de la Madeleine.



3) Projet d'aménagement de la rue Duphot



Proposition d'aménagement par la mission vélo :

- Fermeture du tronçon à la circulation générale, sans blocage physique
- Extension des trottoirs d'1,85 m au sud et de 2,20 m au nord, non protégés par potelets
- Piste cyclable centrale d'environ 5 m de large, revêtement contrasté pour la différencier visuellement des trottoirs
- Différence de niveau de 5 cm entre la piste cyclable et le trottoir (surélévation de la piste par rapport à la chaussée classique)
- Maintien du feu actuel avant le passage piéton pour les vélos
- Suppression du stationnement moto et pas d'ajout de stationnement vélo

3) Échange avec le Comité

Paris en Selle : aménagement proposé très favorable aux piétons et cyclistes. Piste bidirectionnelle de 5m très large qui correspond aux recommandations. Propositions et remarques :

- Supprimer le feu, et le remplacer par un cédez le passage, car en pratique les usagers iront certainement jusqu'au carrefour pour avoir une bonne visibilité. Dans ce cas, ajouter une zone de stockage vélo (sas vélo), et reculer le passage piéton. Si maintien du feu vélo, il est nécessaire d'avoir un feu piéton symétrique pour éviter les conflits piétons / vélos.
- Si pas de barrière physique, risque d'intrusion très fréquente de véhicules de livraison / stationnement sauvage. Recommande d'ajouter des potelets en travers aux entrées de la piste cyclable et un marquage zébra pour dissuader le stationnement sauvage au niveau du carrefour avec le Bd de la Madeleine.
- Implantation du sens interdit trop loin de la chaussée et peu visible, il faut le mettre plus proche.
- Décaissement : recommande une bordure chanfreinée pour réduire le risque de chute avec la giration côté Bd de la Madeleine.
- Demande d'ajout de stationnement vélo
- Risque de stationnement sauvage côté rue du Chevalier St Georges : proposition de rallonger l'extension de trottoir et d'ajuster le trottoir à l'angle de la giration des véhicules provenant de la rue du Chevalier St Georges, pour éviter les espaces libres où pourraient se stationner des véhicules.

Franck : enthousiaste car actuellement il considère cette rue comme un point noir piéton. Au niveau du passage piéton à gauche, bien penser à créer un bateau pour l'accessibilité PMR, avec ajout de bandes podotactiles. Proposition de démarrer la surélévation de la piste cyclable après le passage piéton pour marquer signaler sa présence.

Rue de l'Avenir : considère que le feu est utile, car oblige les cyclistes à s'arrêter avant le passage piéton, pas favorable au cédez le passage. Souhait de suppression du stationnement sur le reste de la rue Duphot, car si on veut que la vélorue soit efficace, il vaut mieux éviter de maintenir un itinéraire de recherche de stationnement, qui peut être le cas ici via la rue du Chevalier St Georges.

Alexandra : est d'accord sur le sujet du feu à maintenir pour gérer les flux vélos / piétons

4) Présentation du calendrier prévisionnel des projets d'aménagement

Contexte :

- La démarche « [Embellir votre quartier](#) » permet une vision à moyen terme des travaux à venir pour en assurer la meilleure coordination possible, pour limiter les nuisances des chantiers et optimiser les ressources RH des services techniques.
- La Mairie de Paris Centre a mis en place avec la STV un calendrier des études et travaux pour les 2 années à venir, avec une clause de revoyure chaque trimestre pour le mettre à jour au regard de la réalité de l'avancement, des aléas rencontrés ou de projets nouveaux qui pourraient y être intégrés.
- Le calendrier suivant correspond aux travaux en faveur des mobilités actives prévus, à date, d'ici septembre 2023, hors rénovation de chaussées et trottoirs qui s'enchainent en parallèle.

Hiver 2022-2023 :

- [Végétalisation de la rue du Grenier Saint-Lazare](#)
- [Poursuite pérennisation piste cyclable Grands Boulevards](#)
- [Poursuite de l'aménagement rues Beaubourg, Renard et adjacentes](#)
- Pérennisation des corona-trottoirs Charlot et Monsigny

- [Aménagement des rues aux écoles](#) Saint-Merri et Saint-Roch
- Mise en œuvre de la [révision du plan de circulation](#) du Marais et des Iles
- Sécurisation des traversées vélo carrefour Pont de Sully / Quai Henri IV

Printemps – été 2023 :

- [Fin de pérennisation piste cyclable Rivoli](#)
- [Poursuite pérennisation piste cyclable Grands Boulevards](#)
- Sécurisation des traversées vélo carrefour Bd du Temple / République
- Accessibilité des abords du théâtre de la Ville
- Rues aux écoles Vertus et Saint-Louis en l'Ile
- Poursuite de la mise en œuvre de la [révision du plan de circulation](#) du Marais et des Iles
- Aménagement cyclable Bd du Palais et Place du Chatelet
- [Fin de l'aménagement piétonnier rue des Petits Champs](#)
- [Mise en valeur du Cloître des Billettes](#)
- Début des travaux pour [l'aménagement cyclable rue de Bretagne](#)

Actualités Paris Centre sur les mobilités actives

- **21 novembre 2022** – Réunion publique de présentation de l'aménagement aux abords de la Fontaine des Innocents
- **1^{er} décembre 2022** – Atelier de concertation sur la révision du Plan Climat (dont la thématique Transports)
- **15 décembre 2022** – Réunion publique de concertation sur la piétonisation des contre-allées du Bd Beaumarchais
- **Jusqu'à fin 2022** – Poursuite de la pérennisation des aménagements temporaires en faveur des piétons, rue par rue
- **Janvier 2022** – Réunion publique de présentation de l'aménagement cyclable du Boulevard du Palais et de la Place du Chatelet
- **Jusqu'à février 2023** – Poursuite des travaux sur la piste cyclable rues Beaubourg Renard et les plateaux piétonniers adjacents, en coordination avec les travaux concessionnaires nécessaires
- **1^{er} trimestre 2023** – Mise en œuvre du nouveau plan de circulation du Marais et des Iles
- **Début 2023** – Travaux d'aménagement de la rue aux écoles Saint-Merri
- **Début 2023** – Début de la concertation la création d'une placette piétonne rue Pavée / Malher
- **Début 2023** – Poursuite de la concertation pour l'aménagement de la place Renée Vivien
- **Début 2023** – Réunion publique de présentation du projet d'aménagement cyclable rue de Bretagne
- **Début 2023** – Présentation du projet de complétude du réseau de double sens cyclable dans le quartier Turenne - Charlot
- **Jusqu'à la fin d'année 2023** – Poursuite des travaux de pérennisation de la piste cyclable des Grands Boulevards

La suite du comité des mobilités actives

Prochaine séance du comité le lundi [06/02/2022 en Mairie](#)

Ordre du jour provisoire (susceptible d'évolution) :

- Possibilités d'extension du périmètre « Paris Respire » le dimanche